

8 MARS 2024 : # UN JOUR SANS NOUS



A l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, La FNME-CGT interpelle la Direction d'ENEDIS pour accorder, à toutes les femmes de l'entreprise, leur après-midi du 8 Mars dans le cadre d'une autorisation d'absence exceptionnelle rémunérée (CD).

En effet, dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, y compris dans les métiers à prédominance masculine, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus – avec un impact supplémentaire de la maternité sur le déroulement de leur carrière. De plus, les tâches domestiques et familiales leur incombent toujours, et les violences sexistes et sexuelles persistent.

Les femmes perçoivent 1/4 de salaire en moins que les hommes et à la retraite l'écart des pensions se creuse à hauteur de 40 %. **C'est comme si les femmes s'arrêtaient de travailler tous les jours à 15h40.**

Les enquêtes sur le sujet sont plus que préoccupantes lorsqu'elles révèlent que :

- 37 % des hommes considèrent que le féminisme menace leur place.
- Plus d'un homme sur cinq des 25-34 ans considère normal d'avoir un salaire supérieur à sa collègue à poste égal.
- 70 % des hommes pensent encore qu'un homme doit avoir la responsabilité financière de sa famille pour être respecté dans la société.
- Plus de la moitié de la population trouve encore normal ou positif qu'une femme cuisine tous les jours pour toute la famille.



#UN JOUR SANS NOUS

Chez ENEDIS, il reste encore des leviers à activer pour gagner l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans ce but la FNME-CGT porte les revendications suivantes :

- Travailler à la mixité de tous les métiers (féminiser les métiers à prédominance masculine et masculiniser les métiers à prédominance féminine)
- Donner de nouveaux droits aux victimes de violences au travail et/ou conjugales
- Avoir un suivi et supprimer les écarts éventuels entre les femmes et les hommes dans le cadre de l'accès aux formations qualifiantes
- S'engager à négocier de nouveaux droits de garde d'enfants (jusque 3ans)
- Avoir un véritable suivi sur tous les engagements pris dans l'accord ENEDIS en vigueur.

--> Dans ce contexte la FNME-CGT appelle :

_ La Direction d'ENEDIS à accorder à toutes les femmes de l'entreprise leur après-midi du 8 Mars dans le cadre d'une autorisation d'absence exceptionnelle rémunérée (code CD). Cette disposition permettra ainsi à celles qui le souhaitent de participer aux diverses initiatives, notamment à celles organisées par la CGT afin de lutter contre les injustices qui perdurent et de gagner de nouveaux droits.

_ Les agents d'ENEDIS à participer aux manifestations organisées localement à l'occasion de cette journée de lutte pour les droits des femmes, qu'ils soient femmes ou hommes, en absence exceptionnelle rémunérée ou en grève le 8 mars.

8 MARS 2024 GRÈVE FÉMINISTE

